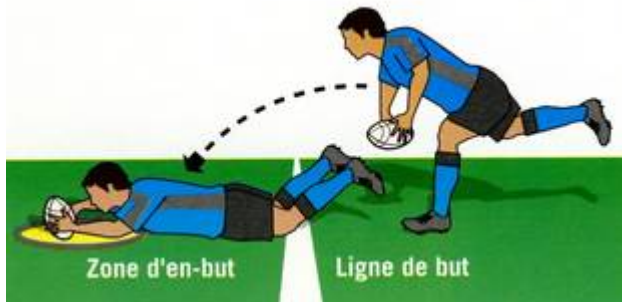


L'ESSAI

Un essai est considéré comme valable lorsqu'un joueur qui porte le ballon l'aplatit dans l'en-but adverse, sans le lâcher, avec un mouvement de haut vers le bas. Si le joueur se couche sur un ballon qui se trouve dans l'en-but, il doit le faire avec la partie haute de son corps comprise entre la taille et le cou.

Pour que l'essai soit accordé, le joueur qui porte le ballon ne doit pas avoir une partie de son corps en touche. L'essai est aussi accordé si le joueur aplatit le ballon à terre contre le poteau de but.



Geste de l'arbitre



Lorsqu'une équipe marque un essai, elle effectue une transformation en tentant de faire passer le ballon entre les poteaux, soit en ballon posé soit en drop, pour marquer 2 points de plus.



L'arbitre peut aussi accorder un essai de pénalité lorsqu'il considère que l'équipe qui défendait a commis un acte d'anti-jeu pour empêcher un essai probable. Il est alors accordé entre les poteaux.